

# Ambition Littoral

## QUEL LITTORAL POUR DEMAIN ?

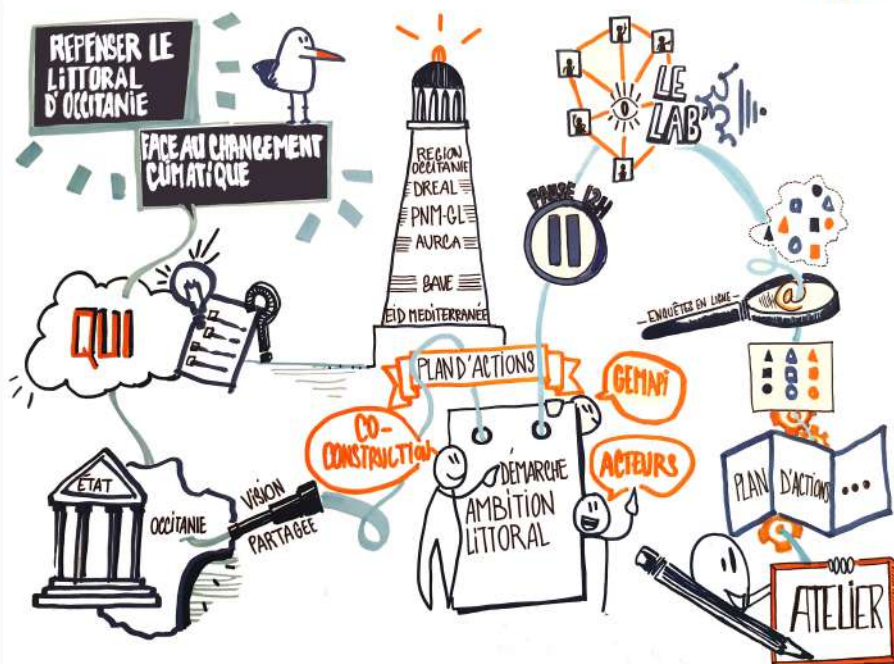
[Loi Climat  
Résilience](#)

[Repenser le littoral  
d'Occitanie](#)

[Suite des  
démarches](#)

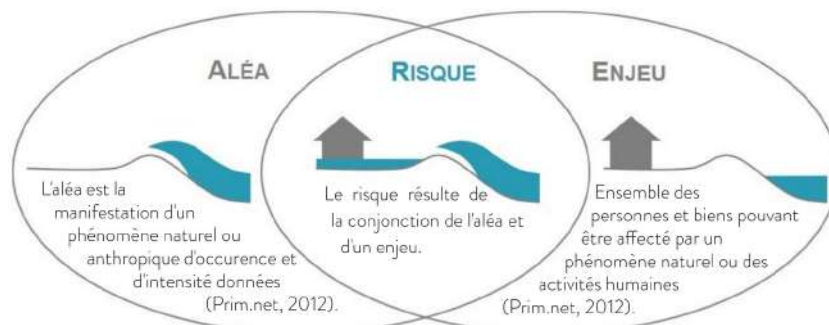
LETTRE D'ACTUALITÉ  
MAI 2021 | N°4

## REPENSER L'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL



### Quels défis pour notre littoral ?

Actuellement, la population sur le littoral français est 2,4 fois plus élevée que la moyenne nationale, avec en conséquence une artificialisation des terres et une densité de construction de logements 3 fois plus élevée. C'est également dans ce contexte qu'évolue le littoral d'Occitanie. Face notamment aux aléas de densité forte, d'évolution du climat et de raréfaction des sédiments, les techniques de protections proposées jusqu'à maintenant ne peuvent plus apporter des réponses satisfaisantes sur le long terme. Au regard des aléas et des enjeux, il apparaît donc nécessaire de réfléchir dès à présent sur l'occupation et l'utilisation à venir des territoires littoraux. Les réflexions doivent porter sur une échelle cohérente dans l'espace (unité sédimentaire, système littoral dans son ensemble) et dans le temps (horizon 2050, 2100). Elles ne peuvent plus porter uniquement sur la plage émergée, ni à court terme.



D'après CEREMA, 2019 et Ambition Littoral "Connaissances du littoral", 2019

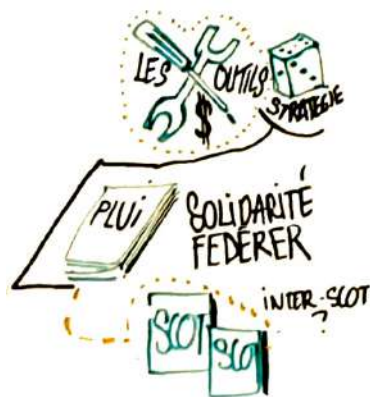


## La recomposition spatiale

Ainsi, sur un échelon de temps long et quand le contexte le permet, la solution à prioriser est la recomposition spatiale ou recomposition territoriale. Le CEREMA la désigne comme un **réaménagement** d'un espace dans la durée, sous l'effet des aléas (réorganiser le cadre de vie, revoir les aménagements à des échelles cohérentes en prenant en compte les enjeux potentiellement impactés sur le long terme et à sécuriser en conséquence.

## Les documents d'orientation et de planification

Devant la complexité de territoire qu'est le littoral, regroupant de multiples enjeux à l'interface entre la terre et la mer, les acteurs peuvent s'appuyer sur divers documents stratégiques et outils juridiques de niveaux national, régional et local permettant d'accompagner les territoires littoraux face aux aléas. Les documents stratégiques pour la préservation du milieu marin et du littoral et documents d'urbanisme seront détaillés dans la prochaine lettre d'actualité Ambition Littoral.



## Loi Climat et Résilience

Afin de compléter ces documents d'orientation et de planification en offrant un cadre réglementaire en soutien aux élus en matière d'urbanisme, d'aménagement et de foncier dans le cadre de projet de recomposition spatiale l'Etat a proposé la loi Climat et Résilience dont l'examen par l'Assemblée Nationale s'est achevé fin avril 2021. Elle porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Trois points importants pour le littoral en ressortent :

- 1) Améliorer la connaissance sur le recul du trait de côte,
  - 2) Apporter des solutions aux biens existants,
  - 3) Limiter l'exposition de nouveaux biens et explorer la possibilité de faire de la recomposition spatiale avec une vision allant jusqu'à 2100.
- [Retrouver l'interview de Stéphanie Dupuy-Lyon \(DGALN\)](#)



Loi Climat et résilience

## Journée "repenser l'aménagement du littoral d'Occitanie face au changement climatique"

Ambition Littoral et Plan littoral  
21



La démarche Ambition Littoral et le Plan littoral 21 se sont associés pour organiser la journée "Repenser l'aménagement du littoral d'Occitanie face au changement climatique", le 03 mars 2021.

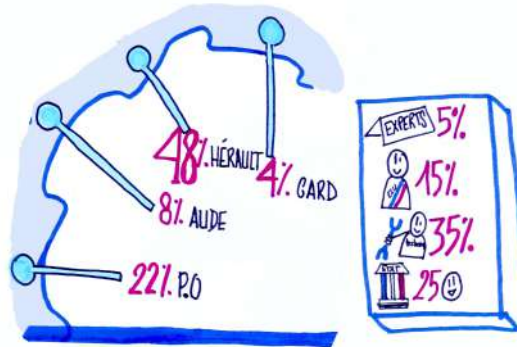
Le réaménagement du littoral peut-il être mis en oeuvre sans un plan dédié ? Un plan dépourvu d'ambition reste-t-il un plan d'action ? Une ambition sans plan dédié est-elle réaliste ?

Comment peut-on rêver à un littoral qui intègre au mieux cette donnée nouvelle qu'est la montée du niveau marin ? Tendre vers cette perspective nécessite des prises de décisions pertinentes et visant le consensus.

Ce processus est celui de la **gouvernance**, thème privilégié du troisième atelier de la démarche Ambition Littoral.

C'est pourquoi la journée "Repenser l'aménagement du littoral d'Occitanie face au changement climatique" a été organisée conjointement avec le Plan Littoral 21 et la démarche Ambition Littoral, conduite par le Parc.

Elle a permis de rassembler un large panel d'intervenants (132 participants). Ce webinaire a mis en avant les idées directrices et les objectifs prospectifs en matière d'aménagement du littoral de l'Occitanie au regard des dérèglements climatiques, et pour lesquels il s'agit de parvenir à un consensus afin de s'adapter au mieux à ces conséquences.



## En Occitanie : élaboration d'un plan d'action régional

*Pourquoi un plan régional ?*

Le littoral est un atout majeur de l'Occitanie, son économie bleue représente 8 milliards d'euros tout en garantissant 45 000 emplois principalement liés au tourisme et au secteur tertiaire. Toutefois face aux aléas présents et à venir, il était nécessaire de développer une action permettant de s'adapter sur le long terme. C'est dans ce cadre que le Plan Littoral 21 a été conçu. Il cherche à guider l'action publique par la planification, la réglementation, l'appui technique et le soutien financier pour :

- Accompagner le développement de stratégies locales intégrant les opérations à court, moyen et long terme.
- Développer des observatoires locaux permettant de collecter, gérer et mutualiser des données en vue d'une aide à la décision régionale dans le cadre de la recomposition du littoral.



**Que retenir de cette journée**

Les échanges sur les trois ateliers ont permis de mettre en lumière certains points :

- Inventer des modes d'adaptation : les nouveaux outils de l'État sont intéressants (Projet Partenarial d'Aménagement, PPA, notamment), le projet de loi suscite des espoirs ;
- Manque d'outils juridiques, de financement, et de marge de manœuvre au niveau foncier ;
- Besoin de s'articuler avec les SCOT et besoin de développer les expérimentations ;
- Nécessité de revoir les règles d'urbanisation et de définir des dates et échéances précises pour changer de logique ;
- Repenser les échelles avec une meilleure articulation entre le littoral et l'arrière-pays : développer les solidarités territoriales, mettre un terme aux « manières de penser cloisonnées », obtenir un discours commun des élus ;
- Importance des opérations de sensibilisation (culture du risque, culture de l'anticipation) : nécessité de changer le logiciel, envisager les aspects positifs et faire attention aux détresses psychologiques ;
- Nécessité d'élargir la sensibilisation aux populations rétro-littorales concernées fiscalement et aux usagers récréatifs des littoraux, voire économiquement au niveau des emplois liés au tourisme... ;
- Tenir compte des stratégies d'amortissement des projets de recomposition spatiale afin de permettre un meilleur investissement des professionnels et le maintien de l'économie littorale ;
- Progressivité des aménagements dans le temps, mais avec une priorité à la sécurisation des biens existants au moins dans une période transitoire

## Poursuite des démarches



La suite du Plan Littoral 21 portera sur la création d'un plan d'action régional et local. Ce dernier se développera à travers des enquêtes, des entretiens et des assemblées plénières. En parallèle se mettra en place un réseau d'observatoires pour apporter des connaissances du spécialiste au simple citoyen.



La démarche Ambition Littoral va continuer à travers d'autres webinaires sur l'adaptation au changement climatique, notamment avec un premier atelier sur la possibilité des petits financements transversaux sur l'adaptation au changement climatique et un second sur les retours d'expériences des bonnes pratiques en France.

[Démarche Ambition Littoral](#)

Parc naturel marin du golfe du Lion  
2, impasse Charlemagne  
66700 ARGELES/MER  
[ambitionlittoral@ofb.gouv.fr](mailto:ambitionlittoral@ofb.gouv.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Parc naturel marin du golfe du Lion.

[Se désinscrire](#)

